

État de situation de la population d'orignaux en 2024 dans la zone de chasse 27



Direction de la gestion de la faune de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Mise en contexte

Ce document présente une synthèse de l'état des populations d'orignaux dans la zone 27 située dans la Capitale-Nationale. Il est basé sur les tendances de certains indicateurs comptabilisés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (résultats de la récolte par la chasse, inventaires aériens, prélèvement de pièces anatomiques, sondages, suivi de parasites, etc.).

Portrait général de la zone

D'une superficie de 21 148 km², la zone de chasse 27 compte annuellement une moyenne de 8 700 chasseurs (période 2015-2024) à l'orignal par année. Ce nombre de chasseurs est en baisse depuis les 10 dernières années.

La récolte et le succès de chasse sont en diminution depuis les 10 dernières années. Les données d'observation par unité d'effort disponibles via les sondages faits dans les réserves fauniques et le sondage réalisé dans la seigneurie de Beupré indiquent aussi une diminution importante pour cette période. Le dernier inventaire aérien réalisé à l'hiver 2023 a aussi confirmé cette décroissance, estimant une diminution des effectifs de l'ordre de 66,7 %. La densité estimée en 2023 était de 2,87 ± 0,3 orignaux/10 km² (± IC 90 %) et elle est considérablement variable au sein de la zone.

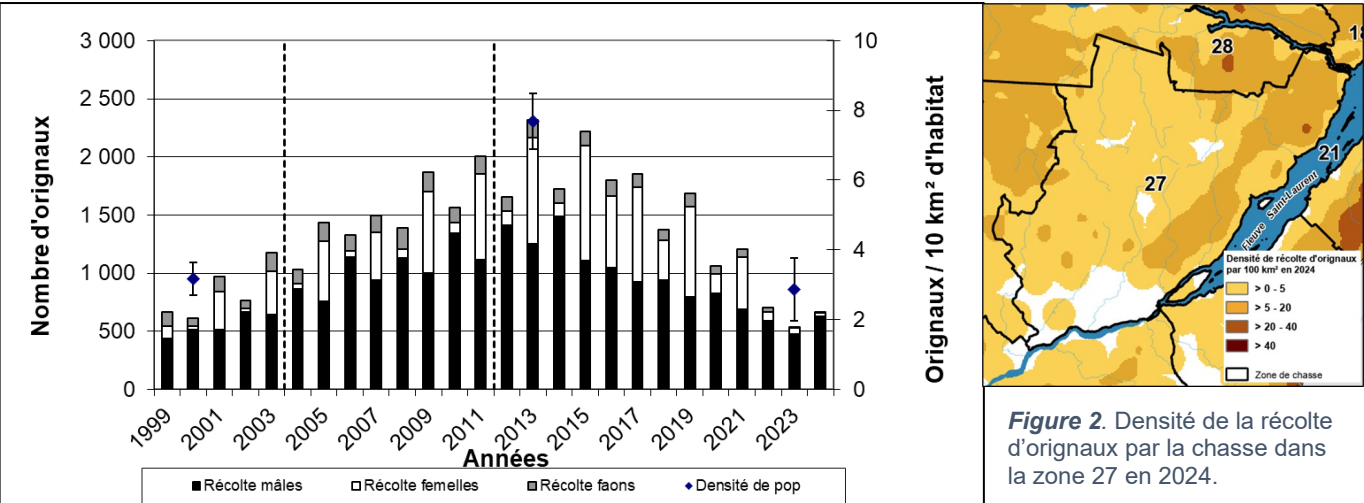


Figure 1. Évolution de la récolte d'orignaux et des estimations de densité de population issues des inventaires aériens réalisés dans la zone 27. Note : Les résultats des inventaires aériens excluent les réserves fauniques. Les lignes pointillées représentent les changements de plans de gestion.

* La méthodologie utilisée n'exclut pas les territoires où la chasse est interdite (p. ex. parcs nationaux et certains territoires).

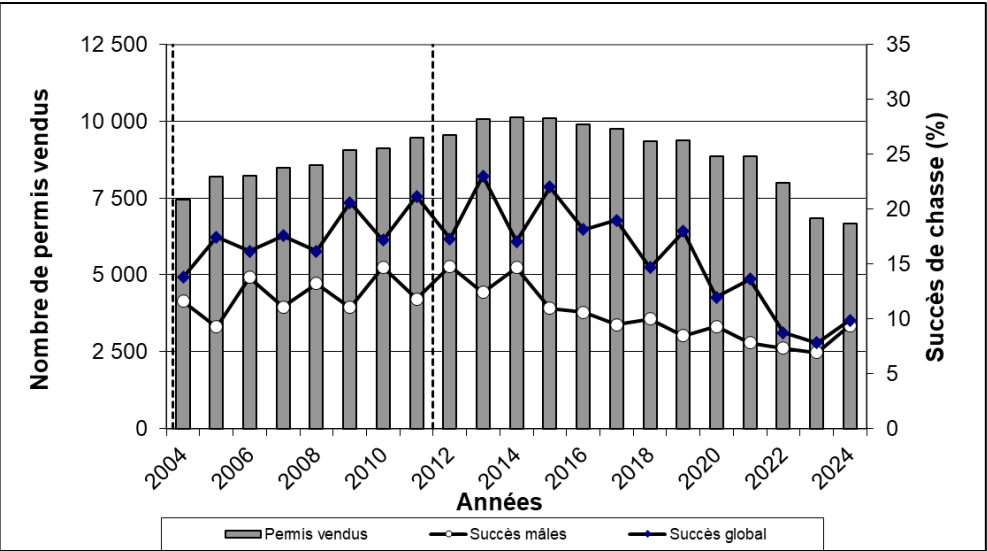


Figure 3. Évolution du succès de chasse (% des chasseurs ayant récolté un orignal, peu importe le segment, et % des chasseurs ayant récolté un mâle adulte) et du nombre de permis vendus dans la zone 27. Note : Les lignes pointillées représentent les transitions entre les plans de gestion.

- Le succès global et le succès de chasse au mâle adulte sont en décroissance depuis 10 ans.
- Le succès enregistré pour 2024 est encourageant.
- Le nombre de permis vendus suit une tendance à la baisse.



La productivité et le recrutement

Au cours de la dernière décennie, nous constatons la stabilité des indicateurs de productivité, soit le taux de production annuel de faons. Par exemple, les inventaires aériens de la réserve faunique des Laurentides (2020), de la réserve faunique de Portneuf (2022) et de la zone 27 (2023) ont tous montré une relative stabilité depuis l'inventaire précédent dans le nombre de faons observés par 100 femelles adultes observées. Toutefois, l'évolution de la structure d'âge (suivi du % des individus de 1,5 an dans la récolte) et le suivi télémétrique réalisé dans la seigneurie de Beauré (période 2020-2023) visant à quantifier la mortalité des faons portent à croire que certaines années, une mortalité non négligeable de faons pourrait survenir en hiver, affectant le recrutement de ces jeunes vers la classe adulte.

Les parasites

Au cours des 10 dernières années, les données de la zone 27 laissent supposer une augmentation de l'abondance des tiques par orignal et une augmentation de la proportion d'originaux portant au moins une tique lors des décomptes réalisés à l'automne. L'abondance des tiques est plus importante sur les originaux dans le sud de la zone et dans la seigneurie de-Beauré.

De façon qualitative, les signalements d'originaux présentant des symptômes du ver des méninges sont rares. Dans les dernières années, le nombre de signalements est jugé stable.

Constats généraux

La récolte, le succès de chasse et les derniers inventaires aériens nous indiquent que la population de la zone 27 a considérablement diminué depuis 2013. Elle serait à un niveau similaire à celui qu'elle présentait avant la croissance des années 2000.

Les modalités de chasse ont été modifiées en 2023 et 2024 pour stopper la décroissance et tendre vers une augmentation de la population à moyen terme.

Comme il a été constaté dans d'autres administrations aux mêmes latitudes que celles du sud du Québec, la situation globale de l'orignal pourrait avoir changé au cours des dernières années, notamment en raison des impacts directs et indirects des changements climatiques (p. ex. les infestations de tiques d'hiver). Ces impacts et leur fréquence pourraient augmenter, ce qui rend incertaine la trajectoire éventuelle de cette population.

La zone 27 en chiffres

Pourquoi avoir retardé les périodes de chasse à partir de 2024

Afin de permettre à un plus grand nombre de mâles adultes de se reproduire avant la période de chasse à l'arme à feu. À terme, ce changement vise à maximiser la fécondation des femelles adultes.

Implication citoyenne dans la gestion

Vous pouvez participer à la collecte des dents d'originaux en récupérant des trousse de prélèvement dans les bureaux du ministère et auprès des organismes collaborateurs.

Pour la période 2023-2024, la récolte est faite...

- À 94 % à l'arme à feu
- À 30 % dans la seigneurie de Beauré
- À 20 % dans les réserves fauniques
- À 22 % dans les zecs
- À 11 % dans les pourvoiries
- À 17 % en dehors des territoires fauniques structurés et de la seigneurie de Beauré

Pour en savoir plus sur l'orignal

[Statistiques de récolte](#)



[Rapport d'inventaire 2023](#)



[Système de suivi de l'orignal](#)



[Collecte de dents d'originaux](#)



[Plan de gestion de l'orignal](#)



[Biologie de l'orignal](#)

